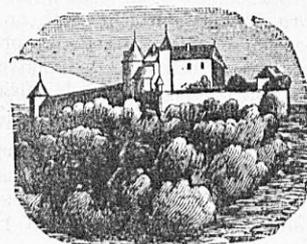


... rue de Gruyères.
CHER
BOURG
 Fribourg
 nneblque.
 d'exécution.
 s.
 n). — **Prix réduits.**
 nt et or.
MORAT
 liqueurs fines.
 s d'Arbois.
 ent. le litre.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 2 50
 ... 6 mois, > 2 50
 Etranger : 1 an, Fr. 9 —
 ... 6 mois, > 5 —
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4¹⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁷ 4³³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
 Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Etranger, 20c. la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 c. la ligne.
 S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, pl. de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

BULLE, le 3 juin 1898.

LA GUERRE

Laissons de côté, pour aujourd'hui, le grand scandale financier de notre canton et voyons un peu dans quelles conditions se joue la grande époque militaire entre l'Espagne et les Etats-Unis et quels peuvent être les résultats de cette lutte fratricide de la jeune démocratie américaine contre la vieille monarchie européenne.

L'Espagne invoque le droit. Cuba est à elle. Elle y peut faire ce que bon lui semble. Les Etats-Unis n'ont pas à s'en mêler.

C'est un raisonnement qui a ses contradicteurs. Il y a une étrange conception de droit. Elle sert à protéger toutes les violations de la justice. On pille, on incendie, on massacre, et c'est celui qui prétend empêcher ces abominations que le droit condamne.

Nous avons vu les six puissances de l'Europe défendre cette thèse en Crète, contre les Grecs venus pour secourir un peuple à la dernière extrémité. Les diplomates ont soutenu qu'ils n'avaient pas le droit d'empêcher le sultan d'exercer son empire en faisant des coupes sanglantes dans les rangs de ses sujets chrétiens.

Ce sont là de détestables sophismes comme ceux dont on se sert en Nuithonie pour écraser une minorité importante.

Les Espagnols doivent de la reconnaissance au sultan; s'il n'existait pas, leur système de gouvernement serait sans doute le plus mauvais de l'Europe. Dans la péninsule, il ne vaut guère; dans les colonies, il vaut moins que rien.

A part Cuba et Porto-Rico, qui n'ont pu encore se soustraire à la domination espagnole, malgré

des insurrections sans nombre, toute l'Amérique du Sud et du Centre a secoué ce pouvoir, d'une dureté, d'une rapacité et d'une inintelligence hors ligne.

D'autres nations, sans négliger d'en tirer profit pour elles-mêmes, ont cherché à mettre en valeur leur conquête d'outre-mer, à accroître leur prospérité, à les faire coloniser par une population stable, à y essayer. Ce ne fut jamais de mode chez les Espagnols. Pour eux, les colonies étaient des proies. Il fallait les saigner à fond et s'en gaver.

Le pouvoir est en fait aux mains des grands d'Espagne et des congrégations qui envisagent les colonies comme leur domaine particulier. Le trésor de l'Etat n'en tire pas de bénéfice. Qu'est-ce que le trésor? Le bien commun des contribuables, chose infiniment peu intéressante, à en juger par ce qui se passe dans le canton de Fribourg. L'Espagne qui affronte la guerre pour Cuba n'en a comme tel aucun profit. Les Philippines lui coûtent. Pour défendre ces deux colonies, le contribuable espagnol a sué dans ce siècle plusieurs milliards, tout comme le peuple fribourgeois devra le faire pour son Université. Mais Cuba sert à redorer le blason dépoli des grands d'Espagne, et les Philippines valent aux congrégations des biens énormes dont elles jouissent au milieu d'un peuple réduit à la besace. Tout est là.

L'histoire des insurrections des derniers mois est encore mal connue.

Il est certain qu'aux Philippines les Espagnols ont pu acheter les chefs et leur servent des rentes à la condition qu'ils restent à Hongkong ou au Japon. Les voyageurs nous apprennent quelle détestable domination règne dans ces îles et un personnage peu suspect, le maréchal Blanco, à son retour des Philippines, dont il a été longtemps gou-

verneur, a soumis à la reine et publié un rapport où il flétrit le régime dans les termes les plus énergiques. Il avait promis d'écrire sur ce sujet un livre qui lèverait tous les voiles.

La lutte entre Espagnols et Malais paraît avoir été atroce. Les rares récits qu'on nous en a faits fourmillent de trahisons et de supplices raffinés. L'éducation morale par les combats de coqs d'un côté et les combats de taureaux de l'autre ne peut disposer à la mansuétude et à la douceur.

A Cuba, la guerre qui se poursuit depuis plus de trois ans a des dessous déconcertants. Le gouvernement espagnol dit avoir envoyé successivement dans cette île 240,000 hommes de troupes régulières. Il a toujours soutenu que les insurgés étaient au maximum 25,000, des nègres pour la plupart. Si cela est vrai, comment la guerre a-t-elle pu durer si longtemps en dépit des innombrables victoires espagnoles que les dépêches nous ont relatées? Il est infiniment probable que les effectifs espagnols ont été fortement enflés.

(A suivre.)

CONFÉDÉRATION SUISSE

Tir fédéral. — Deux grands cortèges auront lieu pendant la durée du Tir : l'un, le 16 juillet, pour la réception de la bannière fédérale; l'autre, le 28 juillet, jour de clôture.

On s'attend à la participation de toutes les sociétés de la ville, avec, si possible, des groupes allégoriques et costumés.

Le Comité du tir a pris la décision suivante, en interprétation de l'art. 16 du règlement concernant les sections pour le tir fédéral :

Lorsqu'un tireur fait partie de plusieurs sociétés de tir, il n'est compté, pour le calcul de la participation, que dans l'effectif de la société avec laquelle il prend part au concours de sections. Les

Jean ne connaissait âme qui vive chez les Turcs. N'importe! A l'aube de la vie n'est-on pas cuirassé de toutes les audaces?

Se recommander des autorités françaises? inutile d'y songer. Pour rien au monde un représentant de la République n'eût consenti à patronner un émigré : c'eût été risquer à ce jeu son emploi, sinon sa tête.

Le vicomte de Rochevert se vit donc réunit à sa seule initiative.

Il avait, par bonheur, emporté dans l'émigration, outre une forte dose de philosophie, une bourse suffisamment gonflée; ce qui lui permettait d'attendre.

Il attendit.

Et, en attendant, il s'informa.

L'oncle avait réellement occupé chez les Osmanlis une situation prépondérante, sinon officielle, durant le règne des deux précédents sultans Mustapha III et Abdul-Hamid I^{er}.

Quoiqu'il fut mort depuis tantôt quinze ans, son souvenir restait vivace à Constantinople. Rochevert-Bey, ainsi qu'on le dénommait, avait joui de l'insigne faveur de servir d'éducateur militaire au sultan Sélim III, actuellement régnant, et ce à une époque où sa Hautesse n'était encore que l'obscur héritier du trône.

Jean de Rochevert en conçut bon augure pour ses futurs desseins.

Était-il supposable que l'impérial élève laisserait à l'abandon le neveu de l'homme qui lui avait nourri l'esprit de la moelle de son intelligence?

Néanmoins les jours succédaient aux jours, sans résultat. Lettres, placets, suppliques, toutes les démarches que tentait le vicomte pour s'ouvrir accès jusqu'aux membres de la Sublime Porte échouaient piteusement. Il répugnait à la prudence ombrageuse des ministres ottomans de prendre contact avec la victime d'un gouvernement ami du leur, avec un proscrit de France. (A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 1

AU PALAIS DES ROSES

CONSTANTINOPLE, 1793

PAR FRANÇOIS TESSON

I

Comment se trouvait-il, lui Français, à Constantinople, ou, pour nous exprimer plus correctement, à Stamboul, ou Istamboul, ainsi que les Turcs désignent leur capitale?

Pourquoi, jeune, vigoureux et brave, détalait-il, avec la vitesse d'un lièvre, à travers les sinuosités de ce faubourg désert et par une telle nuit obscure?

Double point d'interrogation auquel nous allons nous efforcer de répondre.

On était en l'an 1793.

La Révolution en France battait son plein.

A l'exemple de la plupart de ses pairs en noblesse, le jeune vicomte Jean de Rochevert avait demandé à l'émigration un refuge contre les fureurs populaires.

Mais où il se trouva en désaccord avec ses compagnons d'exil, une fois la frontière franchie, ce fut sur l'emploi de son temps, de ses aptitudes et de son intelligence.

Ceux de son âge, — ai-je dit que Jean de Rochevert entra dans sa vingt deuxième année? — ceux de son âge n'avaient qu'une ambition : prendre rang dans l'armée de Condé, avec l'espoir de reconquérir à la pointe de l'épée, non sans l'aide de l'étranger, leurs châteaux confisqués, leurs privilèges abolis, leurs grasses prébendes supprimées par décret révolutionnaire.

Mais notre vicomte était de souche libérale et avait l'honneur chatouilleux. La patrie avant tout. Quoiqu'elle

lui fût marâtre, il eût considéré comme une forfaiture de porter les armes contre la France.

La fuite? Fort bien. La blessure? Jamais.

Ansui refusa-t-il nettement de marcher sous le drapeau blanc fleurdelisé qu'on arborait en terre non française contre des Français.

Mais, pas moins, il devenait urgent de parer à l'avenir. Les jours d'exil menaçaient de s'éterniser.

Quand on a vingt-deux ans d'âge, c'est-à-dire l'appétit vigoureux au moral comme au physique, et que la source des revenus est pour longtemps tarie, il convient de se créer une situation indépendante, si l'on veut faire figure en ce monde.

Ainsi pensa le vicomte Jean.

Jadis, un sien grand-oncle, un cadet de Rochevert, du temps du feu roi Louis XV le Bien-Aimé, avait prospéré de merveilleuse sorte à la cour du Grand-Turc. Parti de Paris simple secrétaire de l'ambassade de France, il arriva à se hisser par son intelligence jusqu'au poste de conseiller intime du Chef des Croyants.

Les communications de Turcs à Français n'étaient ni rapides ni fréquentes, à cette époque.

Tout ce que la famille savait du vieux Rochevert cadet, c'est qu'il était mort à Stamboul comblé d'honneurs, bey, pachas, ou vizir, ou quelque chose d'approchant, sans laisser de postérité.

Quant aux biens qu'il pouvait posséder là-bas, nul jamais n'en ouït parler.

Le vicomte Jean se dit, avec juste raison, que le bon renom de l'oncle en Turquie ne laisserait pas que d'aider puissamment à l'établissement du neveu. Là où l'un avait fait sa trouée, pourquoi l'autre, s'appuyant sur un tel souvenir, ne résoudrait-il pas, lui aussi, profit et honneurs?

Et guidé par cette rose leur d'espérance, il avait quitté les bords du Rhin pour aller chercher fortune sur les rives du Bosphore.

E
 ourg (Suisse).
 du 22 février 1892.

r. le billet.

98.

etc. Grande provision

000, 5000 à 20 fr.

à deux tirages supplé-

00, 50,000,

nt être adressées à

ion de la loterie,
 BOURG

ez-vous!

er le transfert dans mes
 ms, je vends encore seule-
 quelques jours mes cafés, ache-
 ps, avant les troubles de
 es prix sans précédents :
 arome, bon goût, fr. 4.85 ;
 rt, 6.40 ; 5 kg. café extra
 e, 8.10 ; 5 kg. café jaune,
 0 ; 5 kg. café jaune, Amé-
 3.90 ; 5 kg. café véritable
) ; 5 kg. café perlé, supé-

rend.
IGER, Boswil,
ER, au Bon-Marché,
apperswil.

VIS

it à faner, rière Bulle,
 riron 25 poses en un seul
 à l'agence Haasenstein &
 qui indiquera.

e française.

ne désirerait trouver une
 ose française pour appren-
 t comme volontaire on
 ça soit. Très bons certifi-
 . Entrée de suite.
 Joh. Keller, coupeur,
 Scheib-nweg 22a, Berne.

EUPE

départ, un bon piano
 dre-ser à M. PFISTER, direc-
 à Bulle.

melière

r un café de Bulle. Entrée
 e Haasenstein & Vogler, à

COLAT
UCHARD
SOLUBLE
 QUALITÉ
 PRIX

le Lens, Imp.-éditeur.

autres sociétés de tir dont il fait partie doivent le faire figurer sur leur état nominatif avec une mention dans la colonne des observations disant qu'il tire avec telle ou telle autre société et qu'il devra être défalqué pour le calcul de la participation.

Impôt militaire. — Le Conseil fédéral, sous réserve du referendum, a pris un arrêté concernant les soldats qui refusent de payer un impôt militaire. Ces derniers devront racheter leur impôt par le travail en prison.

Subvention fédérale. — Une subvention de 33% des dépenses effectuées est assurée au canton du Valais pour essai de colmatage dans la plaine du Rhône, près de Sion. (Le colmatage consiste à exhausser et fertiliser artificiellement les terrains bas ou stériles au moyen des dépôts vaseux formés par les eaux qu'on y amène.)

Haras fédéral. — Une commission fédérale, chargée de faire choix d'un emplacement pour un nouveau haras, a visité les terrains des Sézines, près de Payerne. Des offres ont aussi été faites par les communes d'Avenches et de Witzwyl.

Rapports internationaux. — Un conflit juridique assez intéressant est en suspens, maintenant, entre la Suisse et l'empire allemand. Voici ce dont il s'agit :

Un ex-officier prussien, le 1^{er} lieutenant de Donat, assez mal vu des autorités allemandes, avait, après une série de procès, été déclaré atteint d'aliénation mentale, et on avait prononcé qu'il était assez dangereux pour qu'on l'enfermât dans une maison de santé, aux bords du Rhin. M. de Donat réussit à s'évader et vint s'établir en Suisse, où il séjourne, dit le *Bund*, depuis quatre ans. Les autorités allemandes ont demandé son internement, mais il n'a pas été fait droit à leur demande, les experts suisses ayant exprimé l'opinion que M. de Donat est absolument sain d'esprit. M. de Donat qui avait été placé sous la tutelle de sa femme, a fait de nombreuses tentatives pour obtenir d'être émancipé, mais en vain. Il vient enfin, d'accord avec sa femme, de demander son divorce, et le Conseil fédéral a déferé le cas aux tribunaux zuricois, M. de Donat étant domicilié dans le canton de Zurich. Mais les autorités allemandes estimaient que c'était en Allemagne que cette question de divorce devait être tranchée, et il ne sera pas facile d'obtenir leur sanction pour le jugement que rendront les tribunaux zuricois.

Zurich. — En revenant de l'école, mardi dernier, deux jeunes garçons de Wil, près de Rafz, avaient rendu visite à un de leurs amis et s'étaient attardés quelque peu chez lui. Le malheur voulut que le dit ami, dans le but de distraire ses camarades, décrochât un revolver suspendu à la muraille et se mit à le manipuler devant eux. Le reste se devine : c'est toujours l'éternelle et lamentable histoire. Un coup partit soudain et une balle alla frapper en plein front un des écoliers, garçon d'une dizaine d'années. Malgré les soins dévoués qui lui furent prodigués, le malheureux a succombé le lendemain à sa blessure. Le meurtrier involontaire a été mis en état d'arrestation.

— Un petit garçon de Ruti, qui avait dans sa bouche un grain de haricot, l'a soudainement avalé et a été étouffé par celui-ci. Les parents du malheureux enfant, qui assistaient à ce triste spectacle, n'ont pas pu lui porter secours.

Berne. — Un triste événement a péniblement impressionné la population de la ville de Berne le jour de Pentecôte ; c'est la disparition du notaire Moser, chef du bureau municipal des permis d'établissement et de séjour. M. Moser était un fonctionnaire intelligent. Ces derniers temps seulement, on lui reprochait de s'adonner à la boisson. Il avait été désigné comme tuteur par une commune du canton et avait, en cette qualité, reçu un dépôt de 5000 fr. en titres. Il paraît qu'il s'était approprié cet argent. Appelé à rendre compte, il se trouva dans un grand embarras. On lui avait donné un délai expirant le 25 mai, et il s'était adressé à plusieurs amis pour couvrir cette différence. Le 25, il partait, demandant à sa femme de lui télégraphier à Vitznau si elle réussissait à compléter la somme nécessaire pour qu'il pût rendre ses comptes. Mme Moser, ayant réuni les fonds nécessaires, télégraphia à son mari pour l'en aviser, mais elle ne reçut pas de réponse et on apprenait dimanche que toutes les tentatives faites pour retrouver les traces de M. Moser étaient restées infructueuses. On craint que, dans un moment de désespoir, redoutant les conséquences

morales de sa faute, il ne se soit ôté la vie. Avant son départ, M. Moser avait touché un mandat de 800 fr. destiné à son bureau. Il a pris sur cette somme 500 fr. et a laissé le solde dans son pupitre.

Lucerne. — La section de Lucerne des ouvriers de chemins de fer organise une collecte en faveur des familles des victimes de l'accident de lundi. Parmi les blessés transportés à l'hôpital, deux ont succombé dans la nuit, ce qui porte à 9 le nombre des morts.

Le Conseil d'Etat lucernois a voté un secours de 1000 fr. pour les familles des ouvriers victimes de l'accident et s'est fait représenter officiellement aux obèques qui ont eu lieu mercredi.

— Les gendarmes lucernois sont dans la joie, car le gouvernement vient de proposer au Grand Conseil d'élever leur solde, qui jusqu'à présent était de 3 fr. Le projet prévoit une augmentation journalière de 20 c. pour tous les gendarmes, sans distinction de grade, ayant 4 ans de service. Après 8 ans, l'augmentation prévue est de 30 centimes ; après 12 ans de 50 centimes.

Nos gendarmes fribourgeois attendent les mêmes faveurs, mais ce sera pour les générations futures. Ne faut-il pas que tous les bénéficiaires de l'Etat aillent à l'Université!!

St-Gall. — Le 3 février dernier, une jeune femme, Babette Dasing, mettait au monde dans une chambre garnie de St-Gall un enfant illégitime. Abandonnée par son amant, dénuée de ressources, la malheureuse mère se décida, le 12 février, à tuer sa fillette et lui ingurgita à cet effet une solution toxique, qui amena la mort de l'enfant le lendemain matin.

Babette Dasing fut renvoyée pour ce fait devant la Cour d'assises, où le procureur général, estimant qu'il s'agissait en l'espèce non pas d'un simple infanticide, mais bel et bien d'un assassinat, réclama contre l'accusée la peine de mort.

Le jury est entré partiellement dans les vues de l'accusation, et, répondant négativement à la question d'infanticide, il a déclaré la prévenue coupable d'homicide.

Babette Dasing a été condamnée à 10 ans de travaux forcés.

Tessin. — Le Conseil fédéral a exigé l'application stricte au Tessin des dispositions de la loi sur les fabriques interdisant le travail des enfants âgés de moins de 14 ans. En conséquence de cette mesure, la fabrique de soie Bodmer, à Melano (bord du lac de Lugano), qui occupait surtout ces enfants là, a fermé samedi ses ateliers.

Vaud. — Lundi et mardi a eu lieu à Rolle la cinquième assemblée annuelle des sections vaudoises de la Croix Bleue. Sur 89 sections, 82 ont été représentées par 113 délégués et un total de 3611 membres.

Une couronne a été déposée sur la tombe de Frédéric-César de la Harpe, qui fut membre fondateur de la première société de tempérance vaudoise. Il y a eu ensuite une séance administrative dans laquelle Vallorbes a été désigné comme prochain lieu de réunion.

On annonce qu'en août aurait lieu à Berne une assemblée internationale des délégués des sociétés de tempérance.

— La ville de Nyon se prépare à recevoir dignement les chanteurs vaudois, qui se réuniront dans cette jolie localité pour célébrer leur fête triennale les 4, 5 et 6 juin.

Il y aura concours entre les différentes sociétés chorales, distribution solennelle des récompenses et un grand concert.

1600 chanteurs et 4 corps de musique sont attendus.

Si l'on en juge par les préparatifs, la fête de 1898 atteindra l'éclat de celle de Lausanne en 1895, qui a laissé de si bons souvenirs.

— A la suite d'une plainte de la commission des écoles, et après une enquête de M. le préfet d'Aigle, une des auberges de Leysin, dans laquelle on avait donné à boire à des enfants au-dessous de seize ans, a été fermée pour trois mois, par ordre du Conseil d'Etat. (Approuvé.)

— Un aigle royal adulte, mesurant deux mètres d'envergure, a été tué récemment dans des circonstances peu communes.

L'attention du garde champêtre Coulin, de Rennaz en tournée de service aux environs du village, fut attirée par un attroupement de corbeaux près d'une haie. En regardant de plus près, il constata qu'un combat était engagé entre ceux-ci et un aigle, lequel tenait en ses serres une poule que les corbeaux lui disputaient. S'étant approché suffisamment, le garde eut la chance d'atteindre l'aigle à la tête avec une pierre, ce qui l'empêcha de pou-

voir reprendre son vol. Il fut achevé à coups de bâton.

L'Etat de Vaud a accordé une prime de 15 fr. à l'heureux chasseur improvisé.

L'oiseau, empaillé, ornera la collection zoologique du Musée d'Aigle.

Valais. — Samedi soir, entre 10 et 11 heures, on apercevait de Vevey, du côté du Bouveret, une lueur très vive qui se reflétait dans le lac, laissant supposer qu'il s'agissait non pas d'un feu de joie, mais bien d'un sinistre d'une certaine importance.

C'est en effet le Chalet des Crêtes — situé, comme on le sait, à quelques minutes au-dessus du Bouveret — qui est devenu la proie des flammes et a été détruit de fond en comble.

Neuchâtel. — Le caissier d'un grand bazar de la Chaux-de-Fonds est en fuite. On a constaté qu'il manquait 2500 fr. dans sa caisse.

— Un arrêté d'expulsion vient d'être pris contre M. Schlesinger, récemment condamné à 20 jours de prison pour usure, à la Chaux-de-Fonds.

Genève. — M. le juge d'instruction s'occupe en ce moment d'un cas assez curieux. Ensuite de plainte, il fit arrêter un jeune ouvrier italien, nommé Canuto, prévenu de divers vols. L'inculpé, mis en présence de trois de ses camarades qui l'accusaient de leur avoir dérobé, pendant qu'ils dormaient, une somme de 14 fr., nia catégoriquement les faits. Il ajouta cependant qu'étant sujet à des accès de somnambulisme, il se pourrait bien qu'il eût volé en dormant, sans le savoir, et il ajouta :

— C'est comme ça...

Mais les victimes du pseudo-somnambule n'ont pas accepté cette explication et ils ont maintenu leur plainte, faisant observer assez judicieusement à leur ancien ami :

— Tou dormais pas quand tou faisais la noce avec notre argent.

ÉTRANGER

Guerre hispano-américaine. — Une dépêche de Port-au-Prince dit que mardi, à 2 h., l'escadre américaine, comprenant quatorze vaisseaux, au nombre desquels le *New York* portant le pavillon de l'amiral Sampson et de nombreux torpilleurs, a commencé le bombardement des forts de Santiago.

Les forts ont beaucoup souffert du feu, qui a été très violent jusqu'à 3 h. 45. La canonnade a ensuite diminué et s'est fait entendre en pleine mer, puis elle a cessé complètement.

Les Espagnols gardent le silence sur leurs pertes.

Une autre dépêche du cap Haïtien et de source espagnole annonce que 14 vaisseaux et 2 torpilleurs ont engagé le combat devant Santiago. Leur feu, très précis, était dirigé contre le fort Moro. Il cessa à 4 heures. Il est impossible jusqu'ici de juger du résultat du combat.

Le ministre de la marine espagnole a reçu une dépêche disant que l'escadre américaine a subi un échec devant Santiago. Les forts et l'escadre de l'amiral Cervera ont repoussé les navires américains qui se sont retirés avec des avaries. L'escadre espagnole n'a pas souffert.

France. — Une convention de réciprocité commerciale entre la France et les Etats-Unis a été signée samedi. On croit qu'elle sera effective mercredi prochain.

Les négociations ont été conduites conformément à la clause troisième du tarif Dingley. Certains produits américains seront taxés d'après le tarif français minimum.

Les principaux produits américains favorisés par la nouvelle convention franco-américaine sont les suivants :

Les viandes de porc préparées et manufacturées paient 50 fr. les 100 kg ; le lard et ses dérivés, 25 fr. ; les fruits de table, les viandes de conserves, les fruits séchés et comprimés, les poutres de bois brut, les douves et les pavés en bois, les pommes et les poires séchées et préparées sont frappées du tarif minimum français.

— La nouvelle Chambre s'est réunie mercredi après midi, sous la présidence de M. Boysset, doyen d'âge. Après le discours d'ouverture, interrompu à plusieurs reprises, on a passé à l'élection du président provisoire. M. Paul Deschanel a été élu par 277 voix. M. Brisson en a obtenu 276. Cette élection a été annulée ensuite d'un incident et, après un tumulte étourdissant et la suspension de la séance, l'élection a été renvoyée au lendemain,

jeudi. M. Deschanel a obtenu 562 suffrages sur 562 278 voix.

— M. Lebon, député, a donné l'intérim des colonies.

Italie. — On a défrancorté quelques catholiques italiens rigoureux, en partie ainsi qu'à Côme, dernières localités où ils ont été arrêtés.

— Au Vatican tous les ordres reçoivent en prévenant le pape.

Etats-Unis. — Un navire qui transportait des réfugiés a sombré près de la côte et n'a pu être sauvé.

CANTON

Nécrologie. — Un jeune homme est décédé à Treignan, le 21 novembre, à l'âge de 36 ans. C'était un bourgeois.

Le cas Genes. — Un jeune homme, étudiant à Bourgnon, a été arrêté sur l'affaire des prises électriques. Il a été condamné à un mois de prison et à une amende de 100 francs.

Il se dit qu'a été demandé qu'il soit puni et la lumière faite d'une pareille affaire.

Les forts ont beaucoup souffert du feu, qui a été très violent jusqu'à 3 h. 45. La canonnade a ensuite diminué et s'est fait entendre en pleine mer, puis elle a cessé complètement.

Nominations. — M. Macheret, E. de Grattavache.

Tir franc. — de tir de Fribourg. Places les dimanches de chaque jour, prix, primes et de 6000 fr.

Incendie. — à Hennens, un deux bâiments, l'autre, logement étaient la propriété de l'incendie es.

Flèvre aphteuse. — de faire sa réapparition ; elle a été évacuée.

Mises

Le lundi 6 novembre, à 10 heures, l'Office de vente aux enchères mobilières, au Palais de Justice, sur les biens de Villarvolard, rettes.

Mises

Lundi 6 novembre, jour, le soussigné, à 10 heures, devant certain quantité de charrs à 1 et 2 roues, colliers, chettes, cric double, longs à décoller. On vendra en bloc.

jeudi. M. Deschanel est de nouveau élu par 282 suffrages sur 562 votants. M. Brisson a obtenu 278 voix.

M. Lebon, ministre des colonies, non réélu député, a donné sa démission. M. Hanotaux fera l'intérim des colonies.

Italie. — On mande de Lugano à la *Gazette de Francfort* que la dissolution des associations catholiques italiennes s'effectue avec une grande rigueur, en particulier dans le diocèse de Milan, ainsi qu'à Côme, Novare et Bologae. Dans ces dernières localités, plusieurs ecclésiastiques ont été arrêtés.

Au Vatican, on prépare la dissolution de tous les ordres religieux de la ville, parce qu'on veut en prévenir la suppression par le gouvernement.

Etats-Unis. — La goëlette *Lady Jane Grey* qui transportait 61 chercheurs d'or au Klondyke a sombré près du cap Flattray. 27 seulement ont pu être sauvés.

CANTON DE FRIBOURG

Nécrologie. — Lundi, vers 8 heures du soir, est décédé à Treyvaux Mgr Chassot, camérier honoraire de Sa Sainteté, ancien vicaire général de Mgr Marilley, évêque de Lausanne et de Genève. Né le 21 novembre 1812, Mgr Chassot était dans sa 86^e année. C'était un des doyens du clergé fribourgeois.

Le cas Genoud. — La presse suisse et même des journaux étrangers s'occupent de l'interpellation Bourgnonecht et des révélations de M. Menoud sur l'affaire des 100,000 fr. et l'achat des entreprises électriques. Le *Journal de Genève* a eu samedi un long article sur la matière. L'opinion ne comprend pas le silence gardé sur une affaire qui met en cause les intérêts et l'honneur du canton.

Il se dit qu'au sein du Conseil d'Etat des voix ont demandé que les responsabilités soient établies et la lumière faite. Rendons hommage aux auteurs d'une pareille exigence. Les explications nécessaires ont déjà trop tardé à se produire. Plus on s'obstinera dans le silence incompréhensible gardé jusqu'ici, plus les interpellations fâcheuses prendront de force et d'extension. Sans exagérer, ni accuser, mais à titre de Fribourgeois résolu à garder intact le bon renom du pays qui nous est cher, nous demandons la lumière, une lumière complète. *(Le Fribourgeois.)*

Nomination. — Le Conseil d'Etat a nommé M. Macheret, Emile, à Fuyens, instituteur à l'école de Grattavache.

Tir franc. — Le tir franc annuel de la Société de tir de Fribourg aura lieu au stand des Grand-Places les dimanches 5 et 12 juin courant. Ouverture chaque jour de 10 h. du matin à la nuit. Les prix, primes et répartitions s'élèvent à la somme de 6000 fr.

Incendie. — Mardi matin, vers les 3 heures, à Hennens, un incendie a complètement détruit deux bâiments comprenant, l'un, logement, et l'autre, logement, grange et écurie. Tous deux étaient la propriété de M. Jean Maillard. La cause de l'incendie est inconnue.

Flèvre aphteuse. — Cette épidémie vient de faire sa réapparition dans le district de la Veveyse; elle a été constatée, lundi, sur les ani-

maux du pâturage de « La Riaz », rière Châtel-St-Denis. Le séquestre a été immédiatement imposé sur les animaux de ce pâturage et des gardarmes y sont postés pour surveiller l'exécution des mesures prises.

GRUYÈRE

L'Ami du peuple trouve que tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques que le peuple fribourgeois a le bonheur de posséder. Nos affaires financières et politiques sont au-dessus de toute critique et pourvu que tous les emplois administratifs et judiciaires soient entre les mains d'une majorité intrinsèque, il n'y a rien là que de très naturel.

Ici, dans la Gruyère, nous en jugeons autrement et nous estimons que tous les citoyens capables, sans distinction d'opinion, sont nécessaires au développement normal et progressif de nos institutions. Des concessions loyales ont été faites dans la députation de notre district; nous attendons donc de la loyauté et de la sagesse gouvernementales une amélioration du système injuste et vexatoire qui nous régit.

Chorale de Bulle. — 25 chanteurs vigoureux et bien déterminés s'apprentent à affronter le grand concours cantonal vaudois à Nyon. Ils partent samedi matin et nous reviendront dans la journée de lundi.

Cette société a travaillé sérieusement; nous l'accompagnons de nos meilleurs vœux de succès dans cette route pacifique où les imprévus et les difficultés font sombrer quelquefois les plus vaillants.

La Roche. — Nous attendons une correspondance sur les exploits du célèbre Poucet (pas le petit). Ce sera pour un prochain numéro si elle mérite une publicité plus étendue que celle de ce village.

Employés postaux. — La section fribourgeoise des employés de poste fédéraux aura sa réunion annuelle, demain, dimanche, à Bulle.

Après avoir liquidé les tractanda de son assemblée, elle visitera notre ville et ses environs.

Musique. — Une nouvelle société de mandolinistes composée de 25 musiciens donnera des concerts publics à Fribourg et dans le canton. Elle est attendue à Romont et sera aussi la bienvenue à Bulle.

Température. — Les beaux jours de l'hiver, de cet hiver sans neige jusqu'en février, se paient chèrement. Le 1^{er} mai, avec son beau soleil, n'a été qu'une éclipse au milieu des pluies, de la neige et des brouillards auxquels nous sommes habitués depuis trois mois. On a rarement vu un printemps aussi peu réjouissant et n'était une légère hausse du baromètre, il y aurait lieu de croire à une continuation de mauvais jours.

La neige est à nos portes et le Moléson, à travers quelques éclaircies, nous apparaît dans sa belle tunique blanche.

Ce matin, le thermomètre marquait + 5° C.; il fait donc froid et, l'humidité persistante aidant, nombre de personnes souffrent de rhume, grippe et des indispositions d'une température hivernale.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de mai 1898.

Naissances :

Gremaud, Emile-Ernest, fils de Joseph, de Vuadens. — Sudan Victor Joseph, fils d'Alphonse-Pierre, de Vuadens. — Genoud, Eugénie-Ida, fille d'Alfred-Joseph, de Châtel-St-Denis. — Morand, Lucie-Emma, fille d'Auguste, du Pâquier. — Morand, Bertha-Louise, fille de Firmin, du Pâquier. — Weber, Marie-Louise, fille de Joseph, de Sirmach (Thurgovie). — Marmillod, Marie-Louise-Augustine, fille de Louis, de Rossinières (Vaud).

Mariages :

Jolliet, Jules Charles, de Montbovon, et Vernaz, Emma-Léonie, de Bulle. — Garin, Pierre-Alphonse, de Bulle, et Andrey, Adèle-Françoise, de Cerniat. — Gotschmann, Jules-Hyacinthe, d'Ueberstorff, et Bossens, Marie-Dorothée, d'Avry-dev-Pont.

Décès :

Sudan, Marie-Françoise Joséphine, de La Tour-de-Trême; 61 ans. — Jaquet, Jacques, de Grolley; 68 ans. — Barras, Jules, de Châtel-sur-Montsalvens; 25 ans. — Weber, Marie-Louise, fille de Joseph, de Sirmach (Thurgovie); 1 jour.

BULLE-ROMONT

Service d'été du 1^{er} juin au 30 septembre 1898.

Bellegarde	Dép.	6 50	—	—	—
Charmey	»	8 20	—	—	6 15
Bulle	Arr.	10 10	—	—	8 05
Gessenay	Dép.	5 15	—	—	3 30
Châtel-d'Ex	»	6 50	10 40	—	5 —
Bulle	Arr.	9 55	1 45	—	8 05
BULLE	Dép.	6 —	10 40	2 25	4 55
Vaulruz	»	6 14	10 57	2 39	5 08
Sâles	»	6 21	11 08	2 46	5 14
Vuisternens	»	6 30	11 17	2 55	5 22
ROMONT	Arr.	6 45	11 32	3 10	5 37
Romont	Dép.	7 —	11 40	3 37	5 45
Fribourg	Arr.	7 50	12 23	4 12	6 30
Berne	»	8 57	1 17	5 03	7 25
Romont	Dép.	7 03	12 37	3 39	6 23
Lausanne	Arr.	8 15	1 37	4 40	7 45
Genève	»	9 35	3 27	6 10	9 55
Genève	Dép.	—	8 05	12 40	2 25
Lausanne	»	5 30	10 20	2 20	4 25
Romont	Arr.	6 57	11 38	3 34	5 42
Berne	Dép.	5 15	10 58	2 12	4 17
Fribourg	»	6 15	11 55	3 02	5 23
Romont	Arr.	7 —	12 35	3 37	6 20
ROMONT	Dép.	7 15	12 45	3 45	6 30
Vuisternens	»	7 33	1 06	4 05	6 53
Sâles	»	7 47	1 17	4 15	7 06
Vaulruz	»	7 55	1 25	4 22	7 15
BULLE	Arr.	8 07	1 37	4 33	7 28
Bulle	Dép.	8 40	2 30	5 30	—
Chât.-d'Ex	Arr.	12 15	6 05	9 05	—
Gessenay	»	1 45	7 35	—	—
Bulle	Dép.	8 40	—	5 —	—
Charmey	Arr.	10 30	—	6 50	—
Bellegarde	»	—	—	8 30	—

Fr. 4.50

le kg. bonnes Indiennes de Mulhouse.

Echantillons de nos impressions, toilerie fil et coton, d'étoffes dames, draperie hommes franco.

F. Jelmoli, S. p. a., dépôt de fabr., Zurich.

Magasins Populaires de	Etoffes p. robes, noir p. laine,	à fr. —.85 p. m.
	Cheviot, Beiges, Loden, en coul.	à fr. 1.15 >
MAX WIRTH Zurich,	Etoffes fantaisie, nouv. dess.	à fr. 1.20 >
	Eccossais laine p. blouses, etc.	à fr. 1.35 >
Bâle, St-Gall,	Hautes nouveautés laine et soie	à fr. 2.— >
	Etoffes pour jupons	à fr. —.60 >
offrent à des prix tr. avantageux et envoient échantillons franco.	Etoffes p. habil. d'hommes,	p. l., à fr. 4.— >
	Immense choix. Prix reconnus très avantageux.	
Adresse: Max WIRTH Zurich.		

Mises publiques.

Le **lundi 6 juin** prochain, dès 2 heures après midi, à *Nauberge de Pont de Corbières*, l'Office des Mises procédera à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers, ainsi que d'un champ de 87 perches sis sur le territoire de la commune de Villarvolard, au lieu dit « les Corberettes ».

Bulle, le 31 mai 1898.

Le Préposé aux faillites : F. PHILIPON.

Mises de chédail.

Le **lundi 6 juin** prochain, dès 1 heure du jour, le soussigné exposera en mises publiques, devant son domicile, à *Sâles*, certaines quantités de chédail, savoir : 5 ou 6 chars à 1 et 2 chevaux, charnes, herbes, rouleau, colliers de chevaux et boeufs, clochettes, cri double et d'autres objets trop longs à détailler.

On vendra en outre bois de lits, tables, bancs.

PIERRE ECOFFEY.

LE MAGASIN A LA CONCURRENCE

Maison Perret-Berthot — BULLE — vis-à-vis le Cheval-Blanc

avise son honorable clientèle que, vu la prochaine restriction de commerce, il liquidera les marchandises suivantes avec un grand rabais sur tous les articles, tels que : Chapeaux d'hommes, d'enfants, paille et feutre; grand choix de chapeaux nouveautés pour dames et fillettes, garnis et non garnis; grand assortiment de rubans, fleurs, plumes, dentelles, soierie, velours, ruches, gants de fil et de peau, corsats, mercerie, bonneterie, ombrelles, parapluies, lingerie pour dames; chemises d'hommes, blanches et couleur; blouses bleues et grises; bijouterie, parfumerie, toiles cirées, couteaux, cuillers, valises; grand assortiment de paniers, jouets d'enfants, papeterie, porte monnaie. Savon de Marseille à 20 c. le morceau et quantité d'autres articles trop longs à mentionner.

N'achetez pas sans avoir visité les magasins

A LA CONCURRENCE

AVIS

Lundi après midi, 9 courant, le bureau du Contrôle des hypothèques de Bulle sera fermé au public pour cause de propreté.

Une fille

sachant faire la cuisine trouverait à se placer de suite en ville. Bon gage. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser à l'agence Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Soumission.

La commune de La Tour-de-Trême met en soumission la confection d'environ 1500 mètres de caniveaux répartis en 3 lots dans ses forêts de la Mogaetta et du Villien.

Pour renseignements, s'adresser au forestier.

Les soumissions seront reçues, sous pli cacheté, auprès de M. le syndic jusqu'au samedi 4 juin, à 6 heures du soir.

La Tour, le 29 mai 1898.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

A VENDRE

Une maison avec débit de vin et de café, comprenant 2 étages, 2 caves, galetas, plus une grange, écurie et 1/2 pose de bon pré à foin et regain. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haassenstein & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Les **Bouillons concentrés en tubes** MAGGI 15 et 10 cent.

permettent à chacun de se procurer instantanément et à peu de frais un bon bouillon réconfortant. Recommandé par :
L'hoirie Peyraud-Bosson, Bulle.

Banque populaire de la Gruyère, à Bulle.

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à :
4 % contre certificats de dépôts à 5 ans fixe ;
3 1/2 % sur carnets d'épargne ;
3 % en compte courant, sans commission, remboursables à vue.

La CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg

émet continuellement des cédules avec intérêt annuel 3 1/2 %, placement consenti par le déposant pour une durée de cinq ans et remboursable ensuite moyennant avertissement de six mois.

Elle cède aussi, sous bonification du rate d'intérêt couru, des cédules de sa série K, en coupures de 500 fr., intérêt à 3 1/2 % l'an, payable par semestre au 15 avril et 15 octobre, remboursables au 15 octobre 1900.

Ciment Portland.

La *Fabrique suisse de ciment Portland, à St-Sulpice*, informe MM. les entrepreneurs et particuliers que M. *Albert GILLARD, architecte-entrepreneur, à Bulle*, a toujours en dépôt son *Ciment Portland artificiel* à prise lente, réputé dans toute la Suisse comme produit de première qualité.

Cycles en tous genres.

Achat, vente, échange, location, leçons.
Assortiment d'accessoires. — Huile spéciale. — Lampe acétylène.
Atelier de réparations et transformations.
Vente des marques *Cleber, Waffnerad, Drais, etc.*
Célèbre *CLEVELAND, la reine des bicyclettes.*
Agence pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut :
Jos. GREMAUD, mécanicien, à Bulle.
Atelier et dépôt au-dessous de l'église.

CRAVATES — RÉGATES

Régates avec épingles dep. 40 c.; nœuds noirs et couleurs dep. 50 c.; parfumerie fine; savons au lait de lia à 60 c.; peignes de côté dep. 20 c. la paire; fers à ondule dep. 90 c.; brosses à habits et à cheveux dep. 40 c.; bretelles dep. 85 c.; porte-monnaie dep. 10 c.

Lavages de tête système anglais et coiffure de dames.
Ouvrages en cheveux.

Chez **A. MARGOT, coiffeur, en face du Cheval-Blanc, BULLE**

Aux agriculteurs.

La brasserie du **Cardinal, Fribourg,**

vend des
drèches séchées (malz).
Excellent fourrage pour bétail et chevaux.
(Pour chevaux à fourrager de moitié avec l'avoine.)

CAFÉ des meilleures provenances **CAFÉ**

Café vert, excellent de goût, depuis 70 cent. la livre.

Café torréfié (grillé), par 1/2 kg., à 90 c., fr. 1.—, 1.20, 1.30, 1.40 et 1.50 c.
RABAIS PAR QUANTITÉ

Rôtisserie chaque semaine.

AU MAGASIN DE COMESTIBLES

Louis TREYVAUD, BULLE
Grand rue 38.

BAZAR DE LA CONCURRENCE

DONDERI, Bulle.

Grand choix de **SAVONS**

Savon au soufre et goudron, de Brun, le meilleur pour combattre dartres, démangeaisons, rougeurs.
80 c. le pain.

Miel garanti pur

à 1 fr. la livre.

CONFITURES depuis 50 c. la livre.

Chez **L. TREYVAUD,**
MAGASIN DE COMESTIBLES
Grand rue 38, **Bulle.**

AVIS

On donnerait à louer, rière Bulle, un domaine d'environ 25 poses en un seul mas. S'adresser à l'Agence Haassenstein & Vogler, à Bulle, qui indiquera.

A louer :

Un logement au centre de la ville, trois chambres, cuisine avec eau et lumière électrique. S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.

Spécialités renommées J. KLAUS

Fabriques de LIÈGE (Suisse) MORTEAU (France)

CACAO SOLUBLE J. KLAUS

CHOCOLAT J. KLAUS

Extra fondant

Caramel mou J. KLAUS

à la crème

Caramels fourrés J. KLAUS

et acidulés

Gaufrettes J. KLAUS

au sucre

Pâte Pectorale J. KLAUS

pour tousser

On offre à louer :

Dans un village bien fréquenté de la Gruyère, un petit magasin pouvant convenir à une ou deux personnes. S'adresser au plus tôt à l'Agence Haassenstein & Vogler, à Bulle, qui indiquera.

ADOLPHE FISCHER

RUE DE ROMONT, FRIBOURG

Concessionnaire pour le canton de Fribourg des **Bétons armés système Hennebique.**

Incombustibilité. — Economie. — Rapidité d'exécution.

Prix à forfait. — Etudes gratuites.

Représentant du granit de *Pollegio* (Tessin). — Prix réduits.

58 ANNÉES DE SUCCÈS
2 grands prix (Lyon 1894, Bordeaux 1895).
HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY
Expositions de ROUEN 1896, BRUXELLES 1897.

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

le seul alcool de menthe véritable.

BOISSON D'AGRÈMENT. — Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif et assainissant l'eau.

SANTÉ. — A plus forte dose, infailible contre les indigestions, les maux de cœur, de tête, d'estomac, de nerfs, les étourdissements. Souverain contre la cholérite, la dysenterie, le mal de mer.

TOILETTE. — Excellent aussi pour les dents, la bouche et tous les soins de la toilette.

Se méfier des imitations. EXIGER le nom DE RICQLÈS

5 médailles bronze, argent et or.

SI PELLETT jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du *Vully* et vins d'*Arbois*.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vully : 45

VIN blanc de raisins secs 1^{re} qualité à 23 fr.

les 100 litres franco toute gare suisse contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de mille lettres de recommandations en 1897. — Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres à la disposition des clients.

Hautes récompenses aux expositions de Fribourg, Genève, Bordeaux, Rouen, Elbeuf et Paris.

Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT

Soumission.

Une soumission est ouverte pour la fourniture de quelques milliers de litres vin blanc et rouge d'Espagne.

Adresser les offres, avec échantillons, d'ici au 7 juin prochain, à 1 h. après midi, à M. Aug. BARRAS, secrétaire, à Bulle.

A LOUER

De préférence à des personnes tranquilles, deux logements au centre du village de Vuadens. Position exceptionnelle.

S'adresser à **TERCIER-MORAT**, en l'Adrey, Vuadens.



Bulle. — Emile Lenz, imp.-éditeur.

On demande un scieur.

Bonnes journées. — S'adresser à **NEUBER-SCHWANDER**, scieur, à *Fontenay* par *Gstaad*-*Gessenay*.



PRIX DE L'ABONNEMENT

Suisse... 1 an... 6 mois... 3 mois... 1 an... 6 mois... payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne dans tous les bureaux de presse

LA

La guerre à

général Martinez... rière-pensée de... qui lui a succédé... lutte d'extermination... les Cubains. De... brûlé les villages... dans les places... multiplié les espions... pague cubaine... aux Américains... sibles de s'exposer... sympathiser avec... paye des siècles... est tout entier... Unis des bras s...

Pourtant, on... vention des Etats... tèressement.

Depuis son é... convoite Cuba... de tabac, de ca... laquelle les Am... ger. Actuellement... dent les Yankee... xième du pays... sait déjà que C... la plus fertile... elle n'a qu'un r... nourrir dix mi... la quantité de p... produits tant q...

FEUILLE

AU PA

Tous faisaient... du neveu d'un an... Une requête di... ser au sultan, n'e... Sans doute n'ar... Fût-elle interce... Aga, chef des eun... Tchaouch Aga, p... ges, par le capita... des Icooglans de se... leur ayant omis... qu'il est d'usage... Jean ne se rebou... En attendant d... main, on que lui... unique et la leçon... moeurs et la langu... La langue, il en... exceptions et les c... professeur phanor... gite, non loin de T... Après moins de... le turc presque... phore. Quant aux mœu... près qu'il s'était r...